

## DELEGATION DE SIGNATURE

2022 - 402

Direction

Téléphone  
03.26.50.59.02

Mél.

secretariat.direction@crous-  
reims.fr

14B allée des Landais  
CS 40046  
51726 Reims Cedex

**Vu** le code de l'Éducation,  
**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,  
**Vu** le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
**Vu** l'arrêté ministériel en date du 25 juin 2019 portant nomination de Madame Sandrine CLOAREC dans l'emploi de Directrice générale du CROUS de Reims,  
**Vu** l'arrêté de nomination en date du 23 août 2022 de Monsieur Guillaume MAGNAT,

**La Directrice générale du C.R.O.U.S. de REIMS soussignée, donne délégation de signature à :**

**Monsieur Guillaume MAGNAT,  
Agent comptable**

Pour signer au nom du Crous de Reims les déclarations fiscales et sociales obligatoires et

tout courrier traitant des problèmes de l'unité de gestion à l'exception :

- de ceux destinés :
  - aux élus et personnalités
  - aux collectivités territoriales et locales
  - au CNOUS ou Ministères
  - au Rectorat
- de ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale

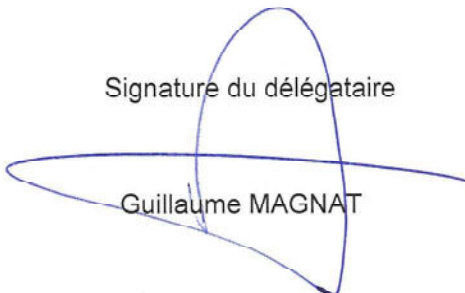
La présente délégation se substitue à toutes les délégations antérieures concernant le même objet.

Elle prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Dans le cas où le délégataire changerait d'affectation ou de fonction, la validité de la présente délégation cesserait de plein droit.

À Reims, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Signature du délégataire

  
Guillaume MAGNAT

La Directrice générale du C.R.O.U.S

  
Sandrine CLOAREC